

## Construction d'une école MARTRES DE RIVIERE - HAUTE GARONNE

### DONNEES PROJET

Maitre d'ouvrage : Commune de Martres de Rivière

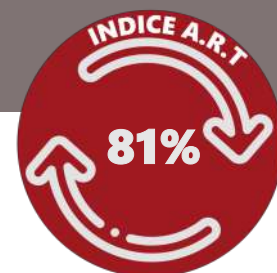
Typologie du bâtiment : Scolaire

Année de construction : 2021

Surface totale : 328 m<sup>2</sup>

Mode constructif :

- Ossature bois,
- Charpente traditionnelle,
- Bardage bois



Crédit photo: URCOFOR

### DONNEES TECHNIQUES

Architecte : ARCHEA Mr Arcangeli - Arbas (31)

Bureau de contrôle : Bureau Veritas - Toulouse

Scieur : Sanguinet - Juillan (31)

Constructeur bois : COMPAS - Clarac (31)

Accompagnement : Union Régionale de Collectivités  
forestières Occitanie Pyrénées Méditerranée



22 m<sup>3</sup>

de bois mis en  
œuvre sur ce projet

### D'OÙ VIENT CE BOIS ?

0 %

De bois local

37 %

De bois français

63 %

De bois étranger



5

entreprises  
mobilisées pour ce  
projets

### D'OÙ VIENNENT CES ENTREPRISES ?

3

Sont locales

2

sont françaises

0

sont étrangères

# VOTRE PROJET RAPPORTE PLUS QU'IL NE COÛTE !

Construire un bâtiment est un acte important pour la collectivité. Les choix effectués impactent à la fois le l'environnement, mais également l'économie et l'emploi sur les territoires. Pour démontrer cet impact, les Collectivités forestières ont développé le premier calculateur qui quantifie les retombées sur le territoire : le calculateur ART (Analyse des Retombées sur les Territoires).

L'analyse ART est issue d'un modèle élaboré par les Communes forestières dans le cadre du programme 100 constructions publiques en bois local en partenariat avec la société BIOM Work.



## INDICE ART 81 %

377 615 €  
ont été investis pour  
ce projet

83 175 €  
Concernent le lot bois,  
soit 49 % de  
l'investissement total

sur 100 € investis dans l'élaboration et la construction du projet 81 € sont directement injectés dans l'économie du territoire.

Avec un scénario 100 % local (bois et entreprises) 70 941 € seraient restés sur le territoire !

Soit un manque à gagner de  
3 910 €  
pour le territoire



0,44  
emploi valorisé sur le  
territoire\*

42  
tonnes de CO<sub>2</sub> ont été  
évités,  
soit le bilan carbone  
annuel de 9 personnes !

0,6 ha  
de forêts gérées  
durablement, soit 1,17  
fois la surface d'un  
stade de foot\* !

Réalisé avec le soutien de :



L'ensemble de nos actions est rendu possible grâce aux nombreuses adhésions de communes, intercommunalités et départements de la région.

Nous remercions les adhérents pour leur soutien, et appelons les autres collectivités à nous rejoindre afin de poursuivre nos actions à vos côtés.



Pour toute information complémentaire, contactez-nous :

**Collectivités Forestières Occitanie**  
04 11 75 85 17  
occitanie@communesforestieres.org  
[www.collectivitesforestieres-occitanie.org](http://www.collectivitesforestieres-occitanie.org)